6 12/15.08.01

1 8 FEV. 1984

Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandeise R I G A L I.-

10 2ml 1

Demonde d'ordres de mission.

/ITY.B.

Excallence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de desander à Votre Excellence de bien vouloir autoriser l'établissement des Ordres de Mission en faveur de la délégation runndaise qui participera aux assises de la XVIE Assemblée Générale Ordinaire de la Confédération Africaine de Foot-ball devant avoir lieu à ABIDJAN en Côte d'Ivoire le ler mars 1984 et à la Cérémonie d'enverture de la phose finale de la XIVE Coupe d'Afrique des Nations prévue du 4 au 18 mors 1984.

La délégation sers composée de Mensieurs: 1. MGANGO Félicien, Chef de Section Juridique au BUNEP et Président du Comité Notionel de Direction de Foot-ball, Chef de Délégation.

2. MJANGME Philippe, Chef de Division Sports au Ministère de la Jeunesse et du Nouvement Coopératif.

> Date de d'part : le 28 février 1984 Date de retour : le 10 mars 1984 Durée de la mission : 12 jours.

Les frais de voyage et de séjour des intéressés seront à charge du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Vous trouverez en ennexe le ménorantum relatif à cette mission binsi que la photocopie de la lettre d'invitation.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

<u>Vu pour accord</u>: - Honsieur le Hinistre des Affaires Etrangères et de la Coopération

KIGALI .-

Le Ministre de la Jouresne et du Mouvement Coopéradir MOTOTLIVIMANA Ausse tin Conference in

I. INTRODUCTION

La dernière Assemblée Générale de la Confédération Africaine de Foot-ball 15ème édition s'est tenus à TRIPOLI en Libye en mors 1982. C'est lors de la 14ème Assemblée réunie à LAGOS (NIGERIA) que TRIPOLI fut choisi pour abriter la 15ème Assemblée, étant donné que la Libye ovait été désignée pour organizer la phase finale de la 15ème Coupe d'Afrique des Nations. Roppelons, à ce titre, que l'Assemblée Générale ordinaire de la CAF se réunit teus les deux ans, de préférence à l'occasion du Tournoi final de la Coupe d'Afrique des Nations et dans le pays qui organize de dernier.

Depuis sa création en 1957, le Rwanda n'avait jamais pris part aux assises de la CAF. La première participation date seulement de 1982. Parai les 42 fédérations membres de la CAF, 30 dont le Rwanda ont participé aux travaux de la 15ème édition.

La 16ème Ascemblée Générale ordinaire sura lieu à ABIDJAN (Côte d'Ivoire) le ler mars 1984. Il y o lieu de signaler que la Côte d'Ivoire est appelée à organiser la finale de la 14ème Coupe d'Afrique des Nations, suite au désistement du MALANT qui avait initialement été désigné comme organisateur lors de la 14ème Assemblée de La CAF tenue à LAGOS en 1980.

II. ACTIVITES DE LA CONFEDERATION AFRICAINE DE FOOT-BALL.

La Confédération Africaine de Foot-ball, organe technique du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (C.S.S.A.) s'est fixée, lors de sa création en 1957, comme objectif l'organisation des tournois et compétitions en Afrique dans le but de renforcer les relations d'amitié entre les pays affiliés et rehousser le niveau sportif des fédérations membres par l'échange des expériences. Elle entend en outre feire respecter sur tout le continent les lois, règlements et décisions de la Fédération Internationale de Foot-ball Association (FIFA).

De cette organisation est née la Coupe d'Afrique des Nations en 1957, la Coupe des Clubs Champions en 1964, le Coupe d'Afrique des Vainqueurs de Coupe en 1975 et tout dernièrement le Coupe d'Afrique des Juniors en 1978.

a) La Coupe d'Afrique des Mations.

Celle-ci a lieu tous les deux ans et oppose les équipes nationales affiliées. Le Rwanda a pris part pour la première fois à la 13ème édition dont lo finale s'est disputée en Libye du 5 au 16 mars 1982. Notre sélection Nationale, éliminée par l'Ethiopie par pénalties donn le tour préliminaire, n'avait pourtant pos démérité. Ses performances ont incité à poursuivre cette expérience à la 14ème édition de cette compétition.

.../ ...

Le Rwands s'était qualifié pour les 1/16èmes de finale après avair battu par 1 but à 6 la Sélection Scuolienne qui n'a pas voulu livrer le match-retour qui devait se dérouler à KIGALI.

. 2 .

Pour le suite, elle a dù s'incliner par deux fois devant le formation Tunisienne qui l'a emportée avec un score de 5 buts à 0 à TUNES et d'un but à 0 à KIGALI.

b) La Coupe d'Afrique des Vainqueurs de Coupe.

Depuis son instauration en 1975, la Coupe d'Afrique des Vainqueurs de Coupe oppose chaque année les clubs vainqueurs de coupe des pays affiliés à la Confédération. Les 9 dernières compétitions aboutirent aux victoires des clubs suivants : le Tonnerre de YACUNDE en 1975, le Shooting Stors du MIGERIA en 1976, les Rangers du MIGERIA en 1977, le club MOROYA de Guinée en 1978, le CANON de YACUNDE en 1979. le Tout-Puissant Mazenbe en 1980, l'Union de Douala en 1981, AL AHLI MATIONAL (Egypte) en 1982 et tout dernièrement ASMANTI 2015E0 en 1983.

Dans notre souci d'ouverture sur le monde, le Romada avait engagé MUKURA V.S. dans la VIIIème édition de cette coupe. Cette formation a été éliminée dans le tour préliminaire par PANAFAICA de Tanzanie qui l'e battue tant en eller qu'eu rotour cheque fois per 4 bute à O. Les performances insues de ce premier essai ne devaient pas nous décourager et c'est à ce titre que l'équipe PANTHENES NOLCES, actuel champion en titre, a été engagée dans le 10ème Coupe d'Afrique des Veinqueurs de Coupe. Le match-eller contre INTER F.C. de EMJUMBURA a déjà cu lieu le 5 février 1984 à RIGALI et s'est terminé sur un score vierge de 0 but partout. Le match-retour se déroulere à HEJUMBURA le 19 février 1984.

c) La Coupe d'Afrique des Clubs Champions.

Cette compétition est à sa 20ème édition. Elle est également annuelle et oppose les clubs champions des fédérations affiliées à Le CAF. Reppelens que le première participation du Roande date de 1982 avec le participation de RAYON SPORTS (18ème édition). Une fois de plus, le Roande s'est fait représenter dans le 20ème Coupe d'Afrique des clubs champions par ETTOVU F.C. Le phase préliminaire a déjà commencé . Il y a lieu de noter le qualification de ETYOVU sux 1/16èmes de finale suite au désistement d'AIMARCS TIGERS (MALANI) qui s'est retiré des compétitions. L'équipe ETYOVU rencontrers SANCA BALEME du ZeTre en avril prochain.

d) La Coupe d'Afrique JUNIOR.

En instaurent le Coupe d'Afrique Junior, le CAP était soucieuse d'assurer une progression systématique du football siricein et conséquement le rehausser ou niveau acceptable, tant est-il vroi que la garantie d'un avenir sportif crédible réside dans l'attention accordée aux jeunes telents. Jusqu'à présent, le Evenda n's pas encore participé à cette coupe instaurée en 1978. La richesse de ce genre de compétition devrait nous inciter à y prendre parts

Les activités de la GAP ne se limitent pas uniquement à l'orgamisation des compétitions. Seule ou avec la FIFA, elle organise des stages de formation ou de recyclege des arbitres, entraîneurs et médecins sportifs. Etant un organe technique représentatif du C.S.S.A., la CAF participe à l'orgamisation de la Coupe du Monde de F.B. et aux Jeux Olympiques, compétitions qui font l'objet d'une recommandation en matière de participation des associations effiliées.

La participation à ces meetings est d'importance particulière, puisque l'absence injustifiée des associations affiliées peut aller valoir l'interdiction de prendre part su Congrès de la FIFA, alors que ce dernier constitue l'heureuse occasion de débattre les problèmes dont dépend l'avenir du F.B. dans le monde en général et sur le continent africain en particulier.

Le 16ème Assemblée Générale de la Confédération Africaine de Football surs à débattre plusieurs thèmes tel que le montre l'ordre du jour ci-après :

I.	APPLE DES DELEGUES
II.	ALLOCUTION DU PRESIDENT
III.	DESIGNATION DES TROIS MEMBRES CHARGES DE VERIFIER LE P.V.
IV.	DESIGNATION DES SCRUTATEURS
V.	CONFIRMATION DU P.V. DE L'ASSEMBLES GENERALE PRECEDENTE
VI.	RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
VII.	PRESENTATION DU BILAN, COMPTE DES RECETTES ET DEPENSES
VIII.	PRESENTATION DU RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES ET APPROBATION
	DU BILAN
Lie	PRESENTATION DU BUDGET POUR LES ANNEES 1983/1985
Z.	APPILIATION ET/OU DEMISSION D'ASSOCIATIONS NATIONALES : AUGUNE
AL.	ELAMEN DES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DES STATUTS ET RELEMENTS
2 april 1	DES COMPETITIONS DE LA C.A.F.
JT.	INTERPELLATIONS DES FADERATIONS NATIONALES ET TOUTES AUTRES
	QUEETIONS QUE LE CONTRE ELECUTTE ECTIMERATE DEVOIR INSCRIRE
	(De telles interpellations et questions doivent avoir été soumises
	à la C.A.F. conformément sux dispositions de l'alinéa 7 de l'arti-
	cle 5 des Statuts de la G.F).
AIII.	QUISTIONS PRESENTERS AN CONFORMITE AVEC LES DISPOSITIONS DE
1 1 1 4	L'ALINEA 8 DE L'ARTICLE 5 DES STATUTS
XIV.	RELECTION DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF DE LA GAF
XV.	
IVI.	ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT DE LA CAF MLECTION DES MEMBRES DU COMITE ELECUTIF DE LA FIFA
	DESIGNATION DU PAYS QUI ORGANISERA LE TOURNOI FINAL DE LA COUPE
	D'APRI UE DES NATIONS EN 1988
III.	DESIGNATION D'UN EXPIRT COMPTABLE POUR VERIFIER LES COMPTES DE
440	the second se
ici.	DESIGNATION DU LIEU ET DE LA DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE

.....

III. CALENDRIER DU TOURNOI FINAL DE LA 142me COUPE D'AFRIQUE DES MATIONS.
a) <u>Groupe "A</u> ", Stade Houphoult-Boigny (Abidjan) : Côte d'Ivoire, Togo, Comercun, Egypte.
b) <u>Groupe "R</u> ", stade de Bouaké : Chana, Nigeria, Malavi, Algéria.
c) Matches.
4 mars 1984 :
Cérémonie d'ouverture à Abidjan.
Côte d'Ivoire-Togo Ceneroun-Egypte.
Controlling Synce.
5 875
Chiano - Nigeria
Nolavi-Algórie.
7 more
Comeroun - Togo
Côte d'Ivoire - Egypte.
8 mors
Malaui - Nigeria Ghana - Algéria.
10 mers
Egypte - Togo
Côte d'Ivoire - Cemeroum.
11 mars
Nigeria - Algórie
Ghana - Malawi.
• 14 mars
Demi-finale à Abidjan et Bouské. Elles se disputeront entre :
s) l'équipe classée presière en groupe "A" et la deuxième équipe du groupe "B" à Abidjan.
 b) l'équipe classée première en groupe "B" et la deuxième équipe du groupe "A" à Bouaké.
17. mars
Ketch pour la troisième place à Abidjan.
18 mars Finale à Abidjan.
the second of th

./ ...

IV. CONCLUSION.

A travers les débats de la 16ème Assemblée Générale ordinaire de la Confédération Africaine de Foot-ball, les représentants des associations affiliées auront, une fois de plus, l'occasion de prendre une position concertée devant leur permettre de relever le niveau du F.B. africain. La fédération rwandaise de Football devrait se mettre en contact direct avec les organismes responsables de ce aport en plus heut niveau pour la richesse des échanges, évitant par là de subir le phénomène aportif sans participation consentie. Le délégation rwandaise aura également l'occasion d'assister à l'ouverture de la phase finale de la 14e Coupe d'Afrique des Nations à laquelle notre équipe nationale aveit pris part dans les rencontres comptant pour le tour préliminaire et les 1/16èmes de finale.

Fait à MIGALI, 16 15/2/1984 .-

En application de la décision de l'Assemblée Générale de la Confédération Africaine de Football, prise lors de sa réunion tenue à Tripoli en 1982 de tenir les réunions de l'Assemblée Générale de la Confédération de 1984 en Côte d'Ivoire. Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à cette réunion, qui aura lieu à Abidjan les 1^{er} et 2 Mars 1984 et à la cérémonie, d'ouverture de la phase finale de la 14^{eme} Coupe d'Afrique des Nations qui aura lieu le 4 Mars 1984. Nous insistons sur le désir de vous accueillir et soyez bienvenus sur la terre de la République de Côte d'Ivoire.

Avec nos meilleures salutations.

